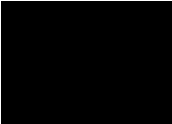


CIASE : le diocèse de Besançon vend un bâtiment et verse 250.000 € au fonds SELAM

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Diocèses](#), [Église en France](#)

Date : 8 janvier 2022

 raderie des biens des diocèses continue, sous couvert d'indemniser les victimes des abus sexuels du clergé, en dépouillant les diocèses et en flouant les fidèles qui ont donné des biens au clergé - ou leurs descendants - pour servir à des oeuvres catholiques et non pour payer le fonctionnement du fonds SELAM et attribuer des indemnisations hors de tout cadre juridique.

Le diocèse de Besançon vient en effet de [vendre un bâtiment](#) situé en centre-ville de la capitale comtoise, et de verser 250.000 € au fonds [SELAM](#). L'évêque Mgr Jean-Luc Bouilleret a indiqué dans la presse locale que "*s'il fallait faire plus, nous ferons plus*". C'est en effet plus simple d'être volontariste avec l'argent des autres.

Plus tôt, le diocèse de Créteil avait annoncé la vente du logement de fonction de son évêque, afin de verser [200.000 euros au même fonds SELAM](#), créé par la CEF pour distribuer des indemnisations aux victimes qui se feraient connaître et en feraient la demande.